



Réseau des clubs Paraccueillants (RCP)

Aide mémoire

01 La pratique
parasportive à
Paris

02 Les ambitions
du Réseau des
Clubs
Paraccueillants

03 Ce que le
réseau
propose

04 Calendrier

05 GEPI

06 Questions

01

La pratique parasportive à Paris

La pratique parasportive à Paris

Contexte du développement de l'offre parasportive sur le territoire parisien



Source : <https://france-paralympique.fr/>

À ce jour le territoire parisien compte 185 000 personnes ayant des droits ouverts à la MDPH soit 10% de la population parisienne.

Aujourd'hui, 90 % des personnes en situation de handicap pensent qu'il est important voire essentiel de pratiquer une activité physique.

Cependant les associations proposant du parasport ne comptent que 1 200 licenciés parmi les associations affiliées au Comité Handisport 75 (CDH75) ou le Comité Du Sport Adapté 75 (CDSA75).

Ainsi, la construction d'un réseau de clubs Paraccueillants répond en partie à la nécessité de permettre à tout un chacun de pratiquer une activité physique.

La pratique parasportive à Paris

Les freins à la pratique sportive pour les personnes en situation du handicap sur le territoire parisien (Observatoire de Recherche sur les Méga - Évènements – ORME ; 2019)



Source : <https://www.paris.fr/pages/paris-2024-pour-des-jeux-inclusifs-et-accessibles-15797>

- 1) Des secteurs du territoire sans offre de pratique parasportive ;
- 2) Une offre de pratique qui n'est pas inclusive ;
- 3) Un manque de diversité des pratiques ;
- 4) Le manque d'information sur les pratiques proposées sur le territoire parisien
- 5) Équipement en proximité des transports en commun accessible.

La pratique parasportive à Paris

Héritage Paris 2024



La Ville de Paris et Paris 2024 ont fait de l'inclusion des personnes en situation de handicap l'un des piliers de leur stratégie Impact et Héritage.

La Ville de Paris, dans le cadre de son plan « Transformations Olympiques », s'est donnée pour objectif de développer l'offre sportive adaptée aux personnes en situation de handicap, à travers un ambitieux plan nommé « Paris + inclusive ».

En lien avec les parties prenantes, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) entend contribuer et soutenir les initiatives qui permettent de développer la pratique sportive par les personnes en situation de handicap.

Source : <https://www.paris.fr/pages/paris-2024-pour-des-jeux-inclusifs-et-accessibles-15797>

La pratique parasportive à Paris

Bilan Réseau des Clubs Paraccueillants 2021 - 2022

CLUB	Section / Commentaire	Discipline
JAM (Jeunesse Athlétique de Montrouge)	1 section ouverte	Athlétisme
NCF (Neptune Club de France)	Un créneau partagé	Natation
Comité de Judo	Plusieurs sections ouvertes dans plusieurs clubs :	Judo
ASHJP	1 section ouverte	Multisports
US Métro	un créneau partagé	Athlétisme
SCUF - Tennis	1 section en créneau partagé	Tennis
Archers des 3 Lys	1 section Ouverte :	Tir à l'arc

Le RCP compte actuellement 8 associations qui ont créées une section ou créneau partagé prenant en charge des personnes en situation de handicap.

02

**Réseau des Clubs Paraccueillants les
objectifs (RCP)**

Réseau des Clubs Paraccueillants les objectifs

Les objectifs du projet.



Source : <https://www.paris2024.org/fr/mesure-de-limpact/>

1) Permettre aux clubs actuellement non paraccueillants d'ouvrir une section parasportive ou de développer un ou des créneaux partagés au sein de leur club;

2) créer des liens entre les clubs intégrant le RCP avec les différents comités parasports CDH75 et CDSA75 ou avec la filière parasport de leur fédération (ex fédération française de tennis);

3) objectif visé : 40 sections parasportives.

Réseau des Clubs Paraccueillants contexte et objectifs

L'apport du projet



- 1) Donner les prérequis aux clubs sur pratique parasportive;
- 2) accompagner les clubs à monter leurs projets parasportifs;
- 3) aider à lever les freins liés à la prise en charge des personnes en situation de handicap;
- 4) accélérer la structuration et le développement de l'offre.

Source : <https://sportadapte.fr/>

Réseau des Clubs Paraccueillants contexte et objectifs

La démarche du projet



1) Proposer une formation qui aura pour but de sensibiliser et familiariser les dirigeants et les éducateurs à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap;

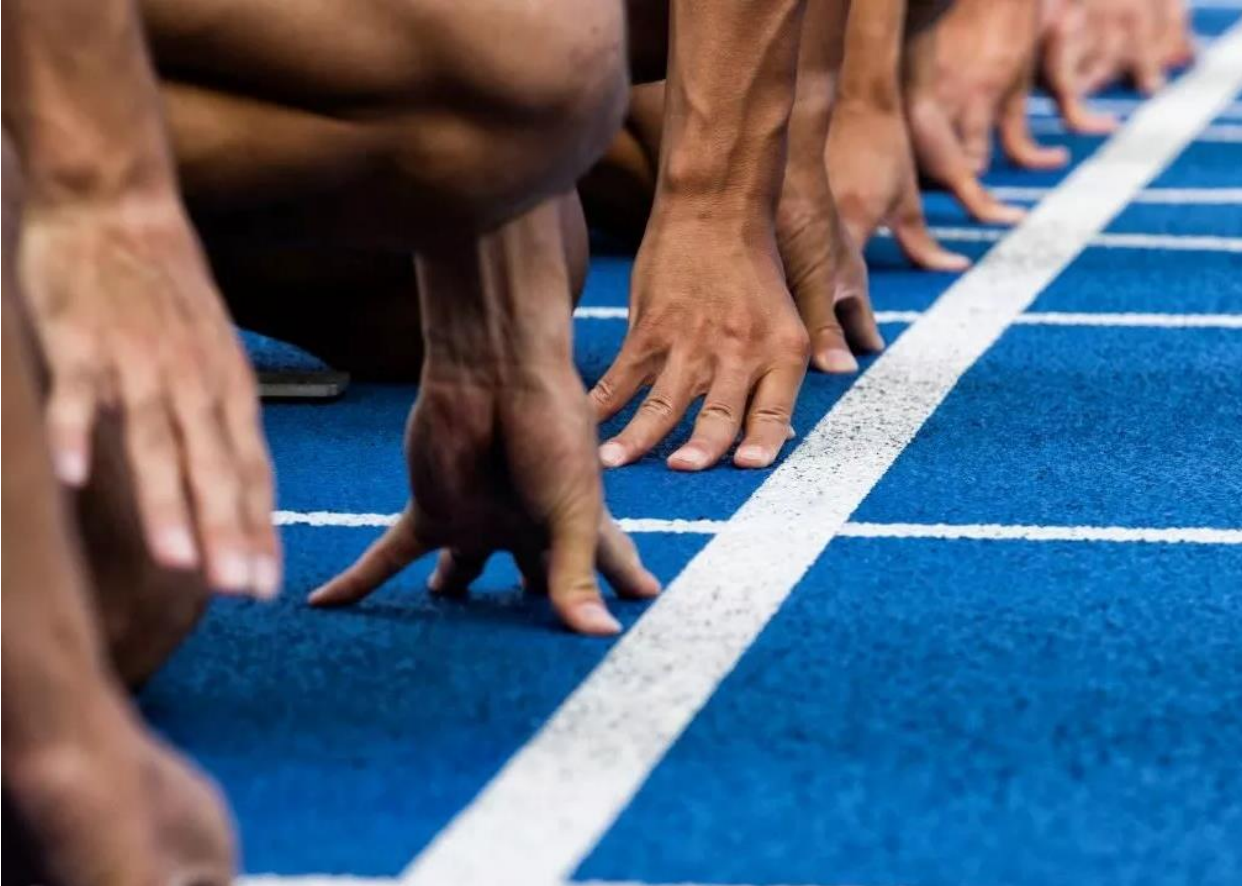
2) établir des échanges entre les différents acteurs du projet RCP (Ville de Paris, CPSF, CDH75 et CDSA75) et les clubs du RCP;

3) accompagner les associations intégrant le réseau.

Source : <https://sportadapte.fr/>

Réseau des Clubs Paraccueillants : contexte et objectifs

les clubs du RCP



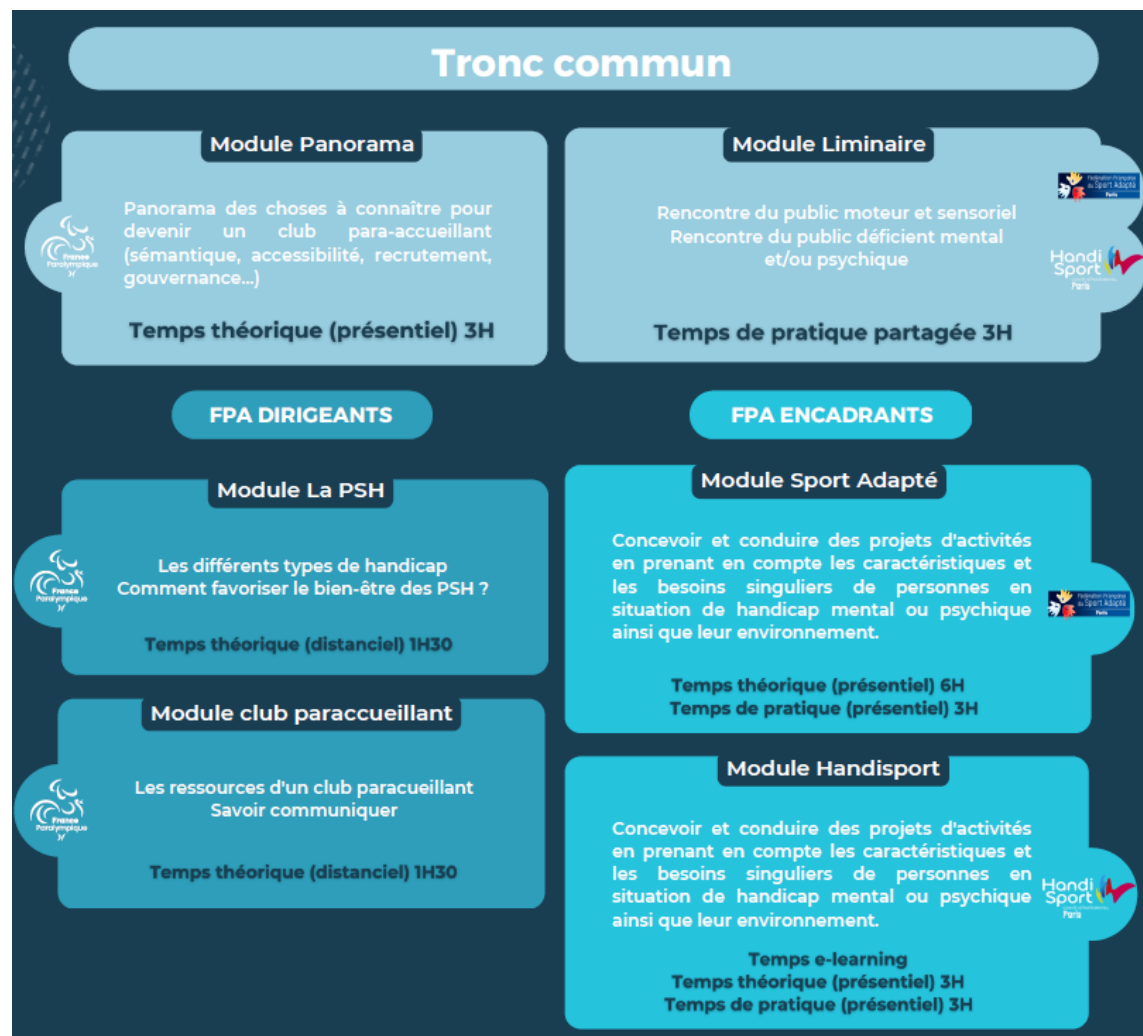
- 1) Participer à la formation dans sa globalité;
- 2) développer une nouvelle offre parasportive à destination de personnes en situation de handicap dans leur structure;
- 3) échanger avec les différents acteurs du réseau (CPSF, CDSA75, CDH75 et DJS) pour faire vivre le réseau;
- 4) communiquer sur l'ensemble des actions de votre association ainsi que de participer à des évènements sur le territoire parisien.

03

Accompagnement des associations

Accompagnement des associations

La formation



La formation se fait en présence de dirigeants et d'encadrants de clubs parisiens, accueillant déjà du public en situation de handicap, en lien avec CPSF pour former les clubs du RCP. Ce premier rendez-vous animé par le CPSF avec l'appui du CDH75 et du CDSA75 propose des échanges riches : compréhension du monde sport-handicap, prise en compte des spécificités liées aux handicaps, projet du club... de quoi dispenser un premier niveau de formation pour les structures sportives.



Accompagnement des associations

Les comités



Le Comité Paralympique du Sport Français et les comités départementaux seront au cœur du développement des projets.

Ils permettront un suivi complet et un accompagnement pour les associations du RCP.
Et ce dès la mise en place des projets.

Accompagnement des associations

Le contact avec des personnes en situation de handicap



En collaboration avec la Direction Des Solidarités (DSOL), les clubs du RCP pourront être mis en relation avec les ESMS et ainsi proposer une pratique parasportive aux résidents/ bénéficiaires des ESMS.

Accompagnement des associations

Créer une page RéseauDesClubParaccueillants Paris.fr

La création d'une page Paris.fr est primordiale, les associations qui intégreront le réseau travailleront dans un objectif commun avec la Ville de Paris et les différents acteurs du RCP.

La communication autour de leurs projets se fera par un référencement sur une page dédiée sur Paris.fr , permettant de valoriser les actions parasportives des clubs et de les faire connaître auprès de tous



Accompagnement des associations

Soutien financier



Une aide financière (3 000 € à 5 000 €) pourra être apportée aux associations du RCP pour développer la mise en place de leurs projets.

Pour en bénéficier il faut :

- Présenter le projet dans le cadre de l'AMI ;
- Avoir finalisé la formation dans son intégralité pour les associations ne prenant pas en charge des personnes en situation de handicap lors de pratiques sportive dans leurs structures ;
- avoir un créneau existant partagé en septembre 2023 ou dédié à la prise en charge de personne en situation de handicap ;
- accueillir de manière effective des personnes en situation de handicap.

Accompagnement des associations

Mettre les associations en contact avec les universités

Les universités ayant une filière STAPS option Activité Physique Adapté (APA) sont des viviers d'éducateurs formés et spécialisés dans la prise en charge de personnes en situation de handicap.

Le guide du Réseau des clubs Paraccueillants sera envoyé à toutes les universités afin que chaque étudiant puisse être informé des opportunités dans le domaine du parasport sur le territoire parisien.

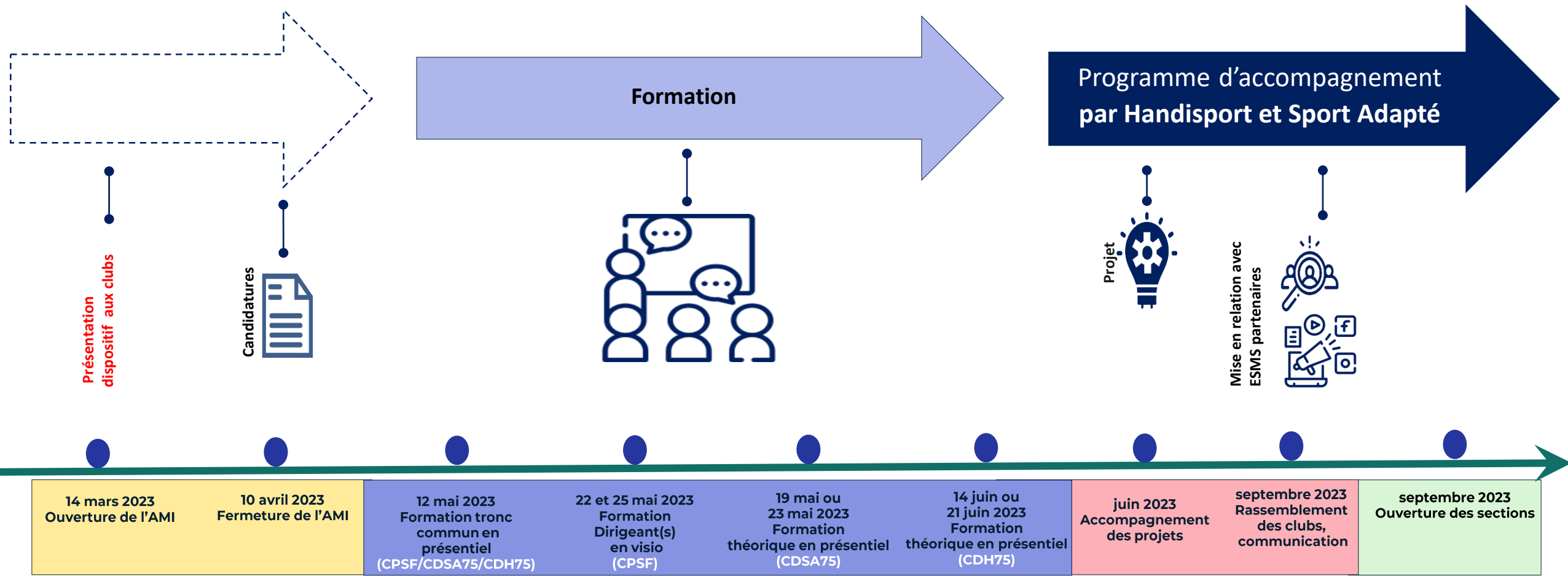
Ainsi des échanges entre les associations du RCP et les universités pourront se faire pour d'éventuels stages ou offres d'emplois.



04

Calendrier

Le calendrier



Démarche d'inscription

Le formulaire pour déposer votre projet est à renvoyer à la DJS et aux différents comités.

Aux adresses suivantes :

Than Van Con Antony (DJS):

Antony.Thanvancon@paris.fr

Erbetta Elise (CDH75):

e.erbeta75@handisport-iledefrance.org

Delaire Héloïse (CDSA75):

heloise.delaire@sportadapte.fr

NOM DE L'ASSOCIATION

Site Web associations :		
Discipline :		
Arrondissement :		
Type de handicap Envisagés :		
Educateur spécialisé dans la structure :	Oui / Nombre :	Non
Budget prévisionnel :		

OBJECTIF DU PROJET

Ce que vous souhaitez atteindre au cours de l'année d'ouverture

DESCRIPTION DU PROJET

Définir en quelques lignes votre projet et dire si vous avez déjà des partenaires existants

MOYEN(S) HUMAIN(S) ET MATÉRIEL(S) :

Moyen Humain(s) et matériel(s) nécessaire à la mise en place du projet

CRÉNEAUX ENVISAGÉ (horaire et lieux de pratique) :

BUDGET PRÉVISIONNEL

Détailler chacun des frais du projet et le total de celui-ci

Coordonnées du/ de la référent(e) de la section courriel :
Coordonnées du/ de la responsable de l'association courriel :

Tel :
Tel :

A envoyer à:

Than Van Con Antony (DJS): Antony.Thanvancon@paris.fr

Erbetta Elise (CDH75): e.erbeta75@handisport-iledefrance.org

~~Delaire Héloïse~~ (CDSA75): heloise.delaire@sportadapte.fr

05

**Grands Évènements Parasportifs
Internationaux (GEPI)**



Jeudi 30 mars
sur la place de la
République
de 9h à 17h.



8 juillet au 17 juillet
2023



8 septembre au 28 octobre
2023



PARIS 2024



28 août au 8 septembre
2024

06

Questions



Merci à toutes et tous !



Romain Tran Van

Chef du pôle évènementiel et Paris sport

Antony Than Van Con

Pôle Evènementiel et Paris Sport

Antony.Thanvancon@paris.fr



Pascale Galaccio

Présidente

Héloïse Delaire

Agent de développement

heloise.delaire@sportadapte.fr



Thomas URBAN

Référent Paralympique Territorial Ile-de-France

t.urban@france paralympique.fr



Lassalle Vincent

Président

Elise Erbeta

Agent de développement

e.erbeta75@handisport-iledefrance.org